



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES  
Parcours 100% Inclusion



Ce projet est cofinancé  
par le Fonds Social  
Européen dans le cadre  
du programme «  
Initiative pour l'Emploi  
des Jeunes »

## CAHIER DES CHARGES

### Mise en concurrence pour l'achat d'une prestation de services

(conformément à l'article 11 du règlement (CE) n°10 81-2006 dans le cadre de la passation des marchés publics européens de faible valeur)

**Réalisation d'un diagnostic territorial pour guider un dispositif de remobilisation de NEET (16-29 ans) : le Boost**

### **PIC 100% Inclusion**

Dans le cadre du **Plan d'investissement dans les compétences (PIC)** lancé par le **Ministère du Travail**

Et financé par le **Fonds Social Européen**

1.8.2.1 - Proposer une solution d'emploi, de stage, de formation ou d'apprentissage par un repérage précoce, un accompagnement personnalisé ou des opportunités d'insertion professionnelle aux jeunes

NEET



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

## 1. CONTEXTE DE LA DEMANDE

### 1.1. L'Espérance Formation Insertion

L'association L'Espérance Formation Insertion a été créée en avril 2015 pour gérer, mettre en œuvre, promouvoir et développer les activités de formation continue et d'insertion du Patronage Saint Louis. La création de cette association - filiale métier répond à une exigence d'application d'une convention collective spécifique aux activités d'insertion et de formation professionnelle et différente du protocole social qui s'applique aux autres activités du Patronage Saint Louis.

### 1.2. Dispositif Etincelle : 2 volets Boost et Skola

Le Ministère du Travail a lancé le **Plan d'investissement dans les compétences (PIC)** dans le cadre du Grand Plan d'Investissement. Cette initiative du gouvernement vise à former 1 million de jeunes et 1 million de demandeurs d'emploi peu qualifiés pour construire une société des compétences. Il est doté de 1 milliard € pour la période 2018-2022.

Dans le cadre de ce plan, l'appel à projet « **100% Inclusion – La fabrique de la remobilisation** » a été lancé en juin 2018.

L'Espérance Patronage Saint Louis fait partie d'un des consortiums lauréats. Ce consortium est composé d'associations qui œuvrent pour la jeunesse et dans la formation continue : la Fondation Apprentis d'Auteuil, AFEPT Formation, AGEFOS PME, Apprentis d'Auteuil Océan Indien, Apprentis d'Auteuil Mayotte et Saint Jean de Bosco (association affiliée à la Fondation d'Auteuil en Guadeloupe). Le projet présenté est le **projet Etincelle qui comporte deux volets : BOOST et SKOLA.**

## Objectifs du projet : consolidation et passage à l'échelle de 2 programmes d'insertion des 16-30 ans d'Apprentis d'Auteuil

**BOOST**

Entre 2019 et 2021

Près de **5000** jeunes accompagnés vers l'emploi dans **50** dispositifs

**SKOLA**



### Cible

16 /30 ans, les plus éloignés de l'emploi, NEETs, peu ou pas qualifiés, en grande difficulté, en rupture de parcours, marginalisés des dispositifs « classiques » d'insertion et sans projet professionnel défini



### Finalité

Rejoindre ces jeunes pour les remobiliser et les accompagner dans la construction de leur projet.



### Format type (avec des variations selon localités)

L'accompagnement dure 3 à 7 mois.

Dans la plupart de nos dispositifs le jeune est intégré dans un collectif à taille humaine (2 à 6 sessions par an de 6 à 15 jeunes) ce qui lui permet de rompre avec la solitude, d'apprendre à travailler en groupe et développer ses compétences comportementales (« soft skills »).



### Cible

16 /30 ans, peu ou pas qualifiés, ayant des freins périphériques à l'insertion et étant dans une situation sociale, économique, familiale précaire..



### Finalité

Former et insérer dans l'emploi ces jeunes via des cursus co-construits avec des entreprises.



### Format (avec des variations selon localités)

Promos de 12 à 20 jeunes, entre 3 et 18 mois :

- Pré-qualification – 1 à 3 mois sur les savoirs de base, savoir-être et codes de l'entreprise.
- Qualification – 3 à 18 mois. Contrat de professionnalisation (alternance de temps de formation en centre et en entreprise).
- Sortie dynamique : emploi ; intérim ; poursuite de formation.

7

En Martinique c'est une déclinaison de **Boost** qui sera portée par **l'Espérance Patronage Saint-Louis** qui mobilisera le Fonds Social Européen car ce programme concourt aux objectifs de l'axe 1.8.2.1 : **Proposer une solution d'emploi, de stage, de formation ou d'apprentissage par un repérage précoce, un accompagnement personnalisé ou des opportunités d'insertion professionnelle aux jeunes NEET<sup>1</sup>.**

### 1.3 Boost en Martinique : objectifs

L'**appel à projet (AAP) « 100% Inclusion – La fabrique de la remobilisation »** vise à financer des démarches innovantes dans leurs actions, leurs modalités de mise en œuvre et d'appropriation, pour développer des parcours intégrés, depuis la remobilisation jusqu'à l'accès à l'emploi durable des demandeurs d'emploi et des jeunes peu ou pas qualifiés éloignés de l'emploi.

<sup>1</sup> NEET : Neither in Employment nor in Education or Training. Ce sont des jeunes de 15-29 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études ni en formation

Cet appel à projet a pour objectif de :

- Repérer et remobiliser les publics les plus éloignés pour les institutions publiques ;
- Maintenir l'engagement des bénéficiaires dans la conception et tout au long du parcours, y compris, si cela s'avère nécessaire, via des offres de solutions de mobilité, et au moyen d'outils et de méthodologie adaptées ;
- Stimuler la prise d'initiative et l'envie de la réussite des bénéficiaires ;
- Tirer profit d'une diversité de situations d'apprentissage (par le sport, la culture, la création d'activité...) et de modalités pédagogiques (engagement de pair à pair, outils numériques, etc.) pour assurer la montée en compétences des bénéficiaires et leurs accès à l'emploi ou à l'activité durable, par des voies qui leur soient adaptées.

Plus spécifiquement ce programme va notamment permettre au jeune d'acquérir des savoirs de base (français, mathématique et informatique), d'être moteur de la sécurité au travail (formation PRAP et PSC1), de participer à des activités sportives individuelles et collectives de remobilisation et de découvrir des métiers grâce aux plateaux techniques présents sur le site de l'Espérance patronage Saint Louis (menuiseries, pâtisserie, cuisine, boulangerie, horticulture, entretien des espaces verts, froid et climatisation).

## 2.Prestation attendue :

L'Espérance Patronage Saint Louis, souhaite déléguer à un prestataire l'animation et la réalisation d'un diagnostic territorial dans le cadre de ce programme **Boost**.

Cet appel d'offres a donc pour objectif de trouver un prestataire en capacité de réaliser ce diagnostic territorial qui constituera le document de référence pour l'équipe de professionnels en charge de ce programme.

**Les éléments attendus détaillés ci-dessous ne sont pas limitatifs.** Le prestataire pourra proposer tous les éléments pouvant permettre une meilleure compréhension de la problématique des NEET en Martinique et une meilleure prise en charge.

Le prestataire devra intégrer en **introduction** une revue de littérature sur la problématique des NEET en général et sur les NEET en Martinique en particulier.

Cette revue devra nécessairement faire la synthèse des éléments socio-économiques de diagnostic donnés par l'ensemble des entités ayant lancé des appels à candidature pour des dispositifs visant le même public en Martinique durant ces cinq dernières années. Elle pourra être enrichie de données et concepts issus des études de références.

La réalisation de ce diagnostic impliquera une **recherche in situ** qui comportera deux volets :

- La typologie de NEET en Martinique de 16 à 29 ans ;
- Les dispositifs mis en œuvre au bénéfice des NEET en Martinique et perspectives à mettre en œuvre.

## 2.1 La typologie des NEET en Martinique :

Grâce au recueil d'informations auprès des organisations adéquates (mission locales, Rectorat, Centres Communaux d'Action Sociale...) et en croisant ce recueil avec des recherches in situ (rencontres des jeunes, associations de quartier, associations sportives de quartier, habitants, commerces de proximité), cette partie devra notamment rendre compte de:

- Des communes de résidence ;
- Des quartiers concernés par commune ;
- Du niveau d'étude ;
- De l'âge
- Du sexe
- De leur durée du décrochage,
- Freins à l'insertion pour chaque catégorie de NEET

**Point d'attention sur les données à collecter :** Le prestataire veillera à recueillir, traiter et analyser des données relatives à des thématiques variées, de façon que le diagnostic soit le plus large possible (profil sociodémographique des jeunes, situation professionnelle, éducation, autonomie des jeunes, santé, mobilité, logement...). Deux angles d'étude seront particulièrement attendus, conformément aux exigences du FSE (Fonds social européen) : « Egalité des chances hommes-femmes » et « Egalité et non-discrimination »

## 2.2 La prise en charge des NEET en Martinique :

Cette partie sera elle-même décomposée en deux parties.

### 2.2.1 Les dispositifs existants

Une première partie devra lister les dispositifs existants pour la prise en charge des NEET et leurs principales caractéristiques, dont notamment :

- La durée de vie des dispositifs
- Les modes de financement
- Les modalités de prise en charge
- Le public ciblé (âge, lieu de résidence, parcours...)
- Les modes de recrutement
- Spécificité du dispositif
- La rémunération éventuelle des bénéficiaires

La présentation synthétique sous forme de tableau pourrait être intéressante pour comprendre et mieux insérer le dispositif BOOST dans son environnement et identifier les zones et les publics non pris en charge dans les dispositifs existants.

### 2.2.1 Perspectives d'insertion professionnelles

Cette seconde sous-partie permettra, grâce à une recherche documentaire, de lister les secteurs d'activité et les zones géographiques qui connaissent une tension sur le recrutement et qui seraient donc propices à l'insertion professionnelle.

Cette approche pourrait être menée à plusieurs échelles : celle de la Martinique, des Antilles, de la France et contenir une ou plusieurs opportunités internationales.

### 2.2.3 Synthèses actions et priorisation suite à analyse partagée (voir chapitre 3 : Planning prévisionnel et modalités de la prestation)

## 3. Planning prévisionnel et modalités de la prestation :

- **Date limite de réponse** : 15 avril 2019
- **Un comité de suivi du diagnostic territorial sera constitué**, composé de :
  - De l'équipe projet du dispositif Boost (Chef de projet, Coordinatrice du dispositif, Chargé de la qualité)
  - DIECCTE (Personnes à définir)
  - Mission Locale (Personnes à définir)
  - Pôle Emploi (Personnes à définir)

Ce comité de suivi sera réuni à chaque phase du projet (4 étapes identifiées à ce stade : voir ci-dessous) afin de réaliser des points d'étape réguliers. Tout au long de l'action, les échanges entre le prestataire et le comité de suivi du diagnostic territorial serviront notamment à ajuster le projet professionnel des jeunes NEET en fonction des besoins repérés dans le diagnostic territorial.

- **Etape 1 : Présentation de la revue de littérature, des modalités d'intervention et du plan détaillé retenus par le prestataire au comité de suivi**

A l'issue de cette présentation, une version définitive de modalités d'intervention et du plan détaillé sera remis.

- **Etape 2 : Analyse partagée**

Le prestataire présentera les résultats du recueil de données au comité de suivi du diagnostic territorial. Après ce temps d'échanges, il sera en charge de la constitution du groupe de travail d'analyse partagée, sur site, de leur préparation et de leur animation.

- Une première demi-journée sera consacrée à présenter les données, les analyser et construire un diagnostic partagé entre les divers acteurs.

- En se fondant sur les besoins repérés et analysés, une seconde demi-journée visera à faire émerger des préconisations d'actions et à les prioriser. Une synthèse du groupe de travail, de l'analyse partagée et des leviers d'actions sera attendue de la part du prestataire. Le diagnostic territorial sera alors positionné au service du projet BOOST, l'objectif étant que l'équipe projet dispose d'une vision claire des priorités d'intervention
- A l'issue de l'analyse partagée, le prestataire restituera son analyse des besoins identifiées auprès du comité de suivi du diagnostic territorial. Il mettra en discussion ses conclusions sur les besoins non couverts repérés, les pistes d'action et leur priorisation. A partir de ses observations, il mettra à disposition des partenaires (DIECCTE, Pôle emploi, Mission Locale, Apprentis d'Auteuil) ces préconisations, afin que ceux-ci disposent de clés de réflexion sur lesquelles s'appuyer.

➤ **Etape 3 : Présentation n° 2 : présentation du projet de rapport à l'équipe en charge du projet**

Le prestataire aura pour tâche de réaliser une synthèse de l'analyse des besoins et des préconisations proposées. Après validation par le comité de suivi du diagnostic territorial, il organisera un séminaire pour partager ce document final avec l'ensemble des partenaires mobilisés autour de l'analyse partagée.

➤ **Etape 4 : Séminaire de restitution au comité de suivi**

Ce séminaire pourra être ouvert à d'autres acteurs locaux.

➤ **Remise du rapport en version définitive et de tous les documents afférents : 31/07/2019**

L'Espérance Formation Insertion se chargera de diffuser cette synthèse et réaliser le bilan de l'action sur la base du rapport final remis et de l'ensemble des documents remis par le prestataire.

#### 4. Forme attendue de l'offre de prestation en réponse au présent cahier des charges

Votre proposition détaillera plus particulièrement les éléments suivants :

- La reformulation de la demande et des enjeux perçus
- La connaissance spécifique de cette problématique
- Les différents éléments relatifs au public visé par l'action
- Les modalités des recherches qui seront mises en œuvre
- Le coût de l'action
- Les références du prestataire
- Les éléments complémentaires que le prestataire juge utiles pour la compréhension de sa proposition de formation



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

## 5. Zone de déroulement

Martinique, avec prévalence du territoire de la CACEM

## 6. Démarrage prévisionnel

Avril 2019

## 7. Obligation de publicité du FSE

Les rendus de ce diagnostic devront porter les logos ci-dessous. Des modifications pourront être apportées à ces logos (nombre, positions relatives...) pour la mise en conformité des conventions qui seront signées.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

## 8. Sélection des offres

L'Esperance Formation Insertion sélectionnera les propositions de formation selon les critères suivants :

- Adéquation de l'offre à la demande 50 %
- Proposition innovante 20 %
- Prix 10 %
- Expérience et référence 20 %
  - Connaissance du sujet à traiter (références prestataire, publications)
  - Connaissance du secteur socio-professionnel et des publics rencontrant des difficultés d'insertion socio-professionnelle





Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

## 9. CONDITIONS DE RECEPTION DES OFFRES

### 9.1. Pièces justificatives

Le dossier comprendra les renseignements suivants :

- Une lettre de candidature
- Une présentation du ou de la candidat(e) et de ses principales références datant de moins de trois ans et vérifiables pour des prestations similaires.
- Un mémoire technique dans lequel le candidat décrira sa méthodologie, son organisation, les outils et le matériel nécessaire à la réalisation de la prestation
- Tout élément complémentaire que le prestataire jugera utile pour la compréhension de sa proposition.

### 9.2. Conditions de remise des offres

Les pièces constitutives de l'offre seront placées sous enveloppe unique avec la mention suivante : « *Prestation diagnostic – BOOST : PIC 100% inclusion* »

Les plis seront remis en :

- Format papier en deux exemplaires au Secrétariat du Pôle Insertion Patronage Saint Louis, 4 rue Adolphe Trillard, route de Chateauboeuf, 97200 Fort de France
- Par voie électronique à l'adresse suivante : [jean-philippe.novara@apprentis-auteuil.org](mailto:jean-philippe.novara@apprentis-auteuil.org)

### 9.3. Date limite de réception des offres

**Le lundi 15 avril 2019 à 12h00 précises (heure Martinique)**

## 10. CONTACT (*Pour toute information complémentaire, veuillez contacter*)

Steve DACY  
Coordinateur Territorial

[steve.dacy@apprentis-auteuil.org](mailto:steve.dacy@apprentis-auteuil.org)